

COMPTE RENDU DU CHSCT-D DU 6 JUIN 2018

1- Adoption du procès-verbal du CHSCTD du 8 décembre 2017,

Adopté à l'unanimité

2- Désignation du secrétaire du CHSCTD et du secrétaire suppléant,

Candidatures :

Secrétaires : Mme Tiphonnet UNSA et Mme Lantrua FSU

Suppléants ; Mme Le Beuan UNSA et Mme Rousset FSU

Candidates FSU élues.

3- Bilan de la médecine de prévention – Année 2016-2017,

Bilan difficile à faire l'année prochaine (pour l'année scolaire 2017-2018) car **Mme Donteville** reste la seule **médecin de prévention** pour l'académie de plus un nouveau logiciel a été mis en place et ne permet pas aisément de dissocier les deux départements. Mme Donteville recevant à Nice, la majorité des visites à la demande des agents concernent les Alpes-Maritimes.

Bilan chiffré :

933 rendez-vous dont :

- 492 à la demande des agents
- 167 à la demande de l'administration
- 274 à la demande du médecin

910 personnels vus en tout

Détail par corps :

272 PE

1 IEN

472 personnels du second degré

157 personnels administratifs

1 AS et 7 infirmières

8 visites « risques particuliers » suite à la grande enquête amiante

174 dossiers traités pour priorité médicale pour mutation dont 109 dans le premier degré.

Allègement de service : 65 demandes et « un nombre significatif accordé ».

La FSU déplore le manque de médecins de prévention et demande de la bienveillance pour les autorisations d'absences pour RDV médicaux. Pour la FSU, ces autorisations doivent être accordées avec traitement.

L'IA explique que les PE travaillant sur 4 jours, ont toute la latitude pour prendre RDV hors temps de travail...

La FSU ré intervient pour démentir ce que vient de dire l'IA en expliquant que dans le public les rdv n'étaient pas flexibles.

La Secrétaire Générale accepte l'idée de bienveillance mais avec discernement...

FSU : Question à Mme Donteville : avez-vous reçu beaucoup de stagiaires ?

Nombre de visites non significatives, il est possible que les stagiaires n'aient pas tous connaissance de l'existence de la médecine de prévention.

Sur l'année 2017-2018, dans le second degré, les demandent ont augmenté.

4- Compte-rendu de visite du LP Chiris à Grasse du 27 mars 2018,

La FSU déplore que le programme de la visite ait été modifié au dernier moment du fait de la cheffe d'établissement ce qui a écourté le temps de visite, et n'a pas permis à toutes les OS d'assister aux entretiens avec les personnels.

Le CR de visite est voté à l'unanimité après avoir été corrigé en séance. (voir la version final).

5- Situation du lycée professionnel J. Dolle à Antibes

Chaufferie partiellement refaite en coiffure ;

Des rangements ont été mis en place pour récupérer les déchets ;

Travaux toiture faits ;

Salle de stockage créée, fermée et non accessible aux élèves ;

Réorganisation de l'accès aux salles dans l'atelier marine ;

Ilots de travail référencés avec fiche de travail ;

Pb des bas de portes dans la cantine qui s'abiment suite aux nombreux nettoyages non réglé ;

WC toujours pas faits, en attente depuis 4 ans... ;

Fissures apparaissent au niveau de la cantine ;

Mise à jour DUER et PPMS à faire.

Mise en place de la CHS.

L'ISST (Inspectrice santé sécurité travail) demande qu'un courrier soit envoyé aux différents lycées techniques et professionnels afin que les CHS soient bien mise en œuvre.

6- Choix de la thématique du prochain GT CHSCTD,

La FSU propose l'analyse des remontées des faits établissements. Tout en rappelant que son souhait initial était de travailler sur la souffrance des enseignants face aux élèves à comportement perturbateur.

L'IA : les faits établissements doivent rester dans la chaîne hiérarchique. Ils sont traités au cas par cas. Il s'agit d'une information brute, non traitée. Demande intéressante mais qui ne semble pas réalisable actuellement. Cela demanderait une masse de travail trop importante. « Fait établissement » ne recense pas ce qui a été mis en place pour traiter le problème. La demande sera quand-même remontée au rectorat pour voir ce qui est envisageable.

Proposition de l'administration : actualisation du protocole de visite

La FSU demande que le protocole actuel soit communiqué.

Il n'en existe pas actuellement, uniquement une série d'étape et de procédure mais pas de document formalisé au niveau du CHSCT-D.

Format des GT : Une personne de l'administration + la secrétaire +2 FSU + 1 UNSA + 1 CGT + 1 SNALC

1^{er} GT prévu mi-septembre.

7- Point sur le déménagement des circonscriptions de Nice et nouveaux locaux.

Visite programmée le 13/6 avec les personnels, 3 personnes par circonscription.

Déménagement prévu autour des 25 et 26 juin. Pour les circonscriptions du Bd Salma un déménageur s'en occupe, pour Nice 7 se sera fait par le service intérieur.

Les 7 circonscriptions bénéficieront chacune encore pour un an d'une secrétaire à temps plein. Les GT concernant la réorganisation du travail des secrétaires de circonscriptions auront lieu entre septembre et décembre 2018.

Déménagement circonscription de Valbonne, pas de nouvelle ni bonne ni mauvaise... Pas de date d'échéance pour le moment. La DSDEN des AM n'ayant pas la main sur le dossier qui est traité à la direction régionale.

Questions diverses :

- Actualisation du protocole de visite.

Voir point 6 de l'odj.